

# RÉMINIAC MAGAZINE



N° 12 – Décembre 2022





## SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	3
COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (2 <sup>ème</sup> sem.2022)..	4
ÉTAT CIVIL .....	7
URBANISME 2ème Semestre 2022.....	8
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) .....	10
ECOLE HENRI MATISSE.....	14
LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERCES.....	17
INFORMATIONS.....	24
PETITES ANNONCES .....	32

REMINIAC Magazine est une publication de la municipalité de Réminiac.

Directeur de la publication : Michel Martin

Rédaction, Maquette et Publication : Mairie de Réminiac

Commission chargée de la conception, mise en page, recherches de textes et photos et des relations avec les associations, commerçants et entreprises : Delphine BÉCHARD, Jessica BENOIT et Joëlle FRADIN

Magazine tiré à 200 exemplaires.

Merci à l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux de contribuer à l'élaboration de ce magazine et d'assurer sa distribution aux Réminiacaises et Réminiacois.

**Contact :** Mairie  
3, rue du Moulin  
56140 Réminiac  
02 97 93 22 83

**Site Internet :** [www.reminiac-56.fr](http://www.reminiac-56.fr)

**Email Mairie :** [mairie.reminiac@wanadoo.fr](mailto:mairie.reminiac@wanadoo.fr)

**Email Maire :** [mairie.reminiac@orange.fr](mailto:mairie.reminiac@orange.fr)

### Horaires d'ouverture de la Mairie

	<b>Matin</b>	<b>Après-Midi</b>
<b>Lundi</b>	8h30 - 12h00	Fermée
<b>Mardi</b>	8h30 - 12h00	13h30 - 17h30
<b>Mercredi</b>	Fermée	Fermée
<b>Jeudi</b>	9h00 - 12h00	Fermée
<b>Vendredi</b>	8h30 - 12h00	13h30 - 16h30

Permanence du Maire : le matin et/ou sur rendez-vous





## LE MOT DU MAIRE



Chères Réminiacaises, chers Réminiacois,

Les fêtes de Noël sont vraiment les bienvenues.

Il n'est pas facile de qualifier le climat actuel et ses contrastes. Bien entendu, vous avez compris que je ne parle pas que de la météo, bien que la pluie soit très appréciée après ces mois d'attente mais avec toutes ces nouvelles angoissantes – toutes ces recommandations sur la sobriété énergétique – les hausses phénoménales du coût de la vie et des matières premières. Les communes ont du mal à faire face à cette nouvelle situation économique qui impacte tout un chacun et inquiète tous les élus sans distinction.

L'automne finissant nous apporte les jours les plus courts et un net refroidissement. Chaque année, les élèves, les parents, les enseignants, les agents des écoles sont tous soulagés de voir arriver la « trêve des confiseurs ».

Cette année, elle sera particulièrement appréciée car la fatigue est grande et l'ambiance générale est forcément affectée par la persistance de la crise sanitaire et la volonté de se protéger. Pour autant, le désir de partager reste fort dans notre village dont nous avons gardé les illuminations en limitant leur durée. L'éclairage général communal n'a pas été non plus affecté car nous avons anticipé pour changer les points lumineux des lampadaires en Leds qui est plus économes.

Au cours du dernier semestre 2022 :

- De nombreux élus se sont mobilisés pour la réussite du repas des anciens.
- Les associations ont repris leurs activités.
- Le Noël des enfants a été programmé. (Voir pages internes)
- Le rassemblement des anciens combattants s'est bien déroulé.
- Le repas à emporter de l'amicale des écoles a été un succès.
- Et que dire de la fête communale qui devient incontournable pour notre commune.

Il en va aussi des vœux du maire dont vous trouverez une invitation dans ce magazine. Nous sommes, tour à tour habités par le besoin de nous protéger (covid ou grippe) et par le désir de partager avec les autres.

Dans ce contexte, les fêtes de Noël et du jour de l'an seront particulièrement les bienvenues pour faire le plein de bons moments qui nous rendrons plus forts.

***Plus que jamais, entouré des élus (es) du conseil municipal, je vous souhaite un bon Noël et un bon passage vers la nouvelle année, toujours dans le respect des consignes sanitaires d'actualité, en espérant que vous pourrez être entourés de ceux et celles qui vous sont chères.***

Bien à vous.

Michel MARTIN, Maire de Réminiac





## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022

Présents : Michel MARTIN, Joëlle FRADIN, Séverine ROBERT, Edouard OUVRARD, Maurice BROUXEL, Jessica BENOIT

Absents : Florence LODA, Nadège MAUDIEU, Philippe BOCQUET (pouvoir à Michel MARTIN)

Secrétaire : Joëlle FRADIN

1- Une nouvelle aide exceptionnelle de 50000€ est proposée aux communes de moins de 10 000 habitants par le conseil Départemental du Morbihan sur une base de dépense éligible plafonnée à 62 500€HT. Sont éligibles les travaux de voirie hors et en agglomération et les projets d'aménagement de centre bourg. Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide de demander cette aide exceptionnelle et valide les travaux de voirie proposés dans la limite de l'enveloppe prévue.

2- Réfection du terrain de football : La pelouse du stade de football n'est plus utilisable dans l'état. Des travaux de défeutrage et de décompactage sont nécessaires pour la rendre praticable. Une entreprise spécialisée est venue sur place pour faire une proposition. Le Conseil Municipal valide le principe de réfection de la pelouse du stade en attendant le devis de l'entreprise Massart de Montauban de Bretagne.

3- Monsieur le Maire informe les élus que la personne qui avait réservé le lot 6 sur le lotissement du Bertho s'est désistée et que de ce fait le terrain est à nouveau disponible à la vente.

4- Terrain communal rue du Verger : Monsieur le Maire fait part des deux candidatures qu'il a reçu pour ce terrain et demande aux élus de choisir. Après avoir pris connaissance des dossiers, le Conseil Municipal valide celui de M et Mme DRUAIS Lionel et charge M le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès du notaire.

5- Un contrat en CDD d'agent administratif va être proposé à Madame Delphine Béchard à compter du 3 novembre 2022 à raison de 20h par semaine pour une période de transition de 5 mois en binôme avec la secrétaire de mairie.

6- Signature d'une convention avec la CAF : Les communes du territoire d'OBC doivent approuver les termes de la convention proposée mise en place à l'échelle du territoire d'Oust à Brocéliande Communauté pour la période du





1/01/2021 au 31/12/2025. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention

7-Nomination Elu sécurité civile/correspondant incendie secours : Madame Jessica Benoit est nommée à l'unanimité pour être l'interlocutrice privilégiée du SDISS 56.

8-Le Conseil municipal décide de maintenir les illuminations de Noël mais en réduisant la durée  
(N'allumer que le soir).

9-Divers : -Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la lagune, les boues seront évacuées chez M Marc Foucaud ;

-Les panneaux entrées et sorties d'agglomération route du Moulin seront déplacés après le cimetière suite aux travaux de voirie.

-Une nouvelle association communale va être créée pour s'occuper entre autre de la fête communale.

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2022**

Présents : Martin Michel, BENOIT Jessica, BROUXEL Maurice, FRADIN Joëlle, ROBERT Séverine, OUVRARD Edouard

Absents excusés : LODA Florence (pouvoir à Joëlle Fradin) BOCQUET Philippe (pouvoir à Michel MARTIN), MAUDIEU Nadège (pouvoir à Maurice Brouxel)

Secrétaire de séance : Séverine Robert.

1-Le contrat informatique avec la société JVS Mairistem expire au 31 décembre 2022. La gamme utilisée étant obsolète, il nous est proposé de migrer vers la nouvelle gamme qui intègre entre autre le passage à la M47, le Cloud, la sauvegarde automatique et externalisée de toutes les données saisies, les modules de saisine par voie électronique et le suivi par notre chargé clientèle pour l'assistance et les formations. Le Conseil Municipal valide la proposition de JVS Mairistem et autorise M le Maire à signer la proposition financière.

3-La candidature reçue pour le dernier lot du lotissement de Bertho a été validée par le Conseil Municipal.

4-Modification de l'annexe 1 des statuts de Morbihan Energie : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du syndicat Départemental d'Energies du Morbihan .





5-Intervention du CAUE pour épauler la Commune dans le projet d'acquisition d'un bien immobilier situé rue de l'Eglise et d'un terrain attenant : coût de l'intervention : 500€ ; Le Conseil donne son accord pour valider cette prestation.

-Changement de notaire pour les futures transactions que la Commune aura à valider (sous réserve de l'accord des parties intéressées).

6-Monsieur le Maire propose d'organiser un concours des maisons fleuries en 2023. Il présente les détails de ce projet qui sera également présenté dans le bulletin municipal de décembre. La Commission créée en 2021 est reconduite dans cette fonction.

8-Validation de deux devis concernant des travaux réalisés dans le cadre des économies d'énergie sur les bâtiments communaux (changement de néons en ampoules led et isolation d'une cage d'escalier). Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

8-Opération sapins zéro déchets : Oust à Brocéliande Communauté renouvelle cette opération et prévoit de passer à Réminiac le 11 janvier 2023 entre 16 et 18h pour broyer les sapins de Noël que les habitants voudront bien déposer. Cette opération aura lieu sur le parking de la salle polyvalente. L'information va être diffusée dans le bulletin municipal et sur Panneau Pocket.

9- Informations diverses :

-la date des vœux du Maire est modifiée : ce sera le samedi 14 janvier 2023 à 10h30.

-l'appel d'offre pour les travaux de réhabilitation de la lagune se fera mi janvier

-le bulletin municipal de décembre est en cours de préparation. La distribution est prévue à partir du 20 décembre.

-Séverine Robert, élue référente aux affaires scolaires fait le compte rendu du dernier conseil d'Ecole : (effectifs, modification du règlement, projet 2023, demande de travaux , etc ...)



## ETAT CIVIL 2022

### Naissances



25 Janvier	Baste LE MEDEC de Guillaume LE MEDEC et d'Enora TREBY
21 Mai	Marcelle AUBRY de Kévin AUBRY et d'Anaïs MOUREAU
11 Août	Maëlyne SOMMERARD PIHOURS et de Julien SOMMENARD et de Sindy PIHOURS

### Décès



19 Janvier	Chantal MATTHEY « résidence les hortensias » - 85 ans
02 Mars	Benjamin LERAT- 27 ans
23 Juin	Alain VANDEMBEUCH – 73 ans
28 Juin	Ludovic PILLARD – 40 ans
06 Juillet	Philippe GUILBERT – 61 ans
19 Juillet	Madeleine GERARD – 85 ans
14 Octobre	Madeleine SÉRENT – 91 ans
23 Octobre	Marie DUBOIS – 90 ans

### Mariages



20 Août	Mickaël GUILLO et Linda LEBLANC
27 Août	Yanisse PERRIGOT et Gwénaëlle DUBOIS





## URBANISME 1er Semestre 2022

- **Installation de panneaux photovoltaïques :**

Une déclaration préalable (DP) est exigée par la mairie quand vous installez des panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment, quelle que soit la surface de ces panneaux.

- **Piscine :**

Vous pouvez installer ou construire une piscine enterrée dans votre jardin à condition de respecter certaines règles et en premier lieu – la piscine doit se situer sur une partie constructible du terrain (sans exception ni dérogation) – donc déposer un permis de construire détaillant l'installation auprès de la mairie qui sera ensuite validée par le service instructeur des PC à Ploërmel. *Imprimé CERFA 3406.10*. Ces imprimés seront bientôt dématérialisés et vous pourrez y accéder en ligne via le site internet de la commune. Les piscines hors sol ne sont pas concernées par ce dispositif.

Impôts : piscine, garage, véranda etc. Toute nouvelle construction augmente la valeur de votre logement et donc le montant de vos impôts locaux. Vous devez la déclarer.

### Permis de construire

Construction d'une maison individuelle, 9 Le Cormelet, pour Monsieur GOISQUE Asselin et Madame YVELIN Laure. Permis accordé le 08 /09/2022.

Construction d'une maison individuelle, 6 lotissement La Touche, pour Madame LE PORT Tania. Permis accordé le 08 /09/2022.

Pose d'un mobil 'home, au lieu-dit Branla, pour Monsieur NOBLET Rémi, en cours d'instruction.

Construction de quatorze abris à volailles ouverts avec toiture photovoltaïque, au lieu-dit Ker lisa, demandé par la société Novafrance energy, pour le compte de Monsieur Druais Lionel, en cours d'instruction.



## Déclarations préalables

Installation d'une piscine hors sol sur dalle béton, au lieu-dit Branla, pour Monsieur MULLER Marcel, accordée le 24/10/2022.

Pose de quatre fenêtres de toit, 3 Cladeuc, pour Monsieur COQUARD Vladimir, accordée le 18/10/2022.

Installation d'un kota finlandais à usage privatif, 3 Cladeuc, pour Monsieur COQUARD Vladimir, accordée le 8/11/2022.

Projet de division foncière, route de Brocéliande, demandé par SARL LENOIR, en cours d'instruction.

Installation d'un préau et création de nouvelles ouvertures sur construction existante, 11 Le Cormelet, pour Monsieur VASSEUR Yves, en cours d'instruction.

## Certificat d'urbanisme

Entre le 28 Juin et le 30 Novembre, 23 demandes de certificats d'urbanisme ont été traitées



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

### ***Repas de nos aînés***

Bravant les conditions sanitaires qui ne sont pas totalement estompées, les membres du CCAS ont organisé le repas des anciens au Vieux Lierre, repas réservés Réminiacoise et Réminiacois de plus de 70 ans.

48 personnes ont répondu à l'appel, 15 autres personnes ont reçu le repas à leur domicile, étant souffrantes ou dans l'incapacité de se déplacer.

Madame Joséphine BERNARD du Bézy, doyenne de la commune qui porte allégrement ses 96 printemps et Monsieur Hervé DU BOISHAMON de Surlande, présent au repas, doyen de l'assemblée avec ses 91 ans. Monsieur Marcel HOUEIX du soleil à 94 ans est le doyen de la commune, mais n'a pu se joindre à nous étant souffrant.

Ils se sont vus remettre chacun une magnifique orchidée. Les membres du CCAS remercie Mesdames LEGARDIEN, du restaurant « le Vieux lierre » pour leur accueil, le bon repas servi sur des tables aimablement décorées par leur soin.

Merci encore à toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à l'invitation du CCAS





## **Voyages organisés**

Depuis quelques années, le CCAS de Réminiac s'associe au club des personnes âgées de TREAL avec les cars ROGER pour passer quelques journées découvertes ensemble.

Lors du 1<sup>o</sup> trimestre, une vingtaine de personnes est allée à BELLE-ILE. Dernièrement, c'est une dizaine de personnes a assisté à un spectacle de cirque à MAURON, le déjeuner se déroulait à JOSSELIN.

En 2023, un voyage d'une journée est déjà programmé : ce sera le 6 juin et se déroulera au MONT SAINT MICHEL. Les cars ROGER détermineront le programme complet dans les prochaines semaines. Vous pouvez déjà contacter Edouard qui vous remettra un dépliant avec tous les renseignements.

Nous reprenons également les après -midi conviviaux à la salle de l'étang (voir agenda). La participation est gratuite et un certain nombre de jeux de cartes, de dés, de petits chevaux etc. sont à votre disposition – le goûter est offert en toute convivialité. N'hésitez pas, nous passerons un très bon après-midi ensemble.

## **Domicile partagé « LES HORTENSIAS »**

Le domicile partagé « Les HORTENSIAS », établissement, route de vanne accueillant des personnes désorientées « Alzheimer » nous cause encore quelques soucis du point de vue financier.

En effet, après un très gros déficit en 2017 que la commune a dû combler sur ses fonds propres et suite à 3 années d'équilibre, à nouveau l'année 2022 est déficitaire compte tenu de nombreux départs de résidents. Le CCAS est obligé de combler une somme de 5 800 euros réclamée par le CLARPA qui est l'organisme gestionnaire du domicile partagé avec les familles.

Toutefois, retenons un point positif pendant cette année, les assistantes de vie, c'est à dire le personnel a bénéficié de deux revalorisations de salaire afin de rattraper le retard dû à la convention collective de référence.

L'année 2023 va repartir avec le domicile partagé complet de résidents. Nous leur souhaitons une année meilleure, surtout avec toutes ces conditions sanitaires à faire respecter.



## Commémoration des anciens combattants à REMINIAC.



175 adhérents de l'union nationale des combattants (UNC) du Morbihan se sont retrouvés à Réminiac le 22 octobre 2022 pour une commémoration particulière réunissant les 17 sections du secteur de PLOERMEL. Il a été précédé d'une cérémonie du souvenir qui a pris un relief particulier par la présence de la nouvelle présidente départementale : Madame Marie-Claire LETURGIE. A 11h00, l'ensemble des 43 drapeaux (voir photo) ont pris le chemin de la rue de l'étang, en cortège, vers la place de l'église de Réminiac où se dresse le monument aux morts de la commune.

Michel MARTIN Maire et président de la section locale UNC Soldats de France a remercié tous les participants à cette cérémonie, notamment Monsieur Paul MOLAC, député et Madame Marie-Hélène HERRY, conseillère départementale et Maire de saint Malo de Beignon, a insisté sur la fierté de la commune de





recevoir les sections départementales qui n'ont plus été rassemblées depuis 2 ans dû aux conditions sanitaires restrictives.

La présidente départementale, dans son allocution, décrivait ce conflit 1914/1918 comme une tragédie sans précédent dans l'histoire de l'unanimité. « Les combattants traumatisés voulaient que cette guerre soit la dernière. Ce message n'a pas été compris ou pas entendu, plus encore dans l'Est de l'Europe actuellement ».

Michel MARTIN a ajouté qu'à l'occasion de ce rassemblement de secteur. L'armistice a mis fin à quatre années de guerre qui a vu chaque famille perdre des pères, des maris, des frères et des enfants. Vous avez devant vous, inscrit à jamais sur ce monument aux morts de Réminiac, 29 noms d'hommes qui ont été déclarés morts pour la France. C'est presque 10% de notre population de l'époque en comptant les disparus. C'est énorme pour une petite commune comme la nôtre »

Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts en présence d'un public très nombreux. Les élèves de l'école publique de Réminiac. Henri Matisse, accompagnés de leur directeur Sylvain PAUGAM ont lu un poème, très applaudi. Après la sonnerie aux morts et la Marseillaise, l'ensemble des portes drapeaux accompagnés par leurs présidents de section regagnaient la salle polyvalente de l'étang, chichement décorée pour l'occasion pour un repas servi par le restaurant « Les Mégalithes » de Monteneuf d'où l'on pouvait entendre s'échapper des chansons comme « la Madelon ». Et c'est en se quittant ou chacun s'étant levé, se tenant pas la main entonnait « ce n'est qu'un au revoir mes frères ..... »

La section des anciens combattants de Réminiac remercie tous les participants et participantes à cette manifestation très réussie.

Les membres de la section UNC de Réminiac ont participé également au regroupement cantonal des anciens combattant du 11 novembre à Monteneuf et a Réminiac le dimanche 13 Novembre.

Le Président : Michel MARTIN



## ECOLE HENRI MATISSE

### LES AMIS DE L'ECOLE



# Le Mot De L'amicale

Fin octobre, nous avons refait l'animation pour Halloween. Après avoir été chercher des petites gourmandises dans le bourg, c'est dans le jardin décoré de Guillaume et Marianne, parents d'élèves, que nous nous sommes retrouvés pour un bon goûter ! Un après-midi ensoleillé apprécié de tous, petits et grands !

Le samedi 26 novembre, nous avons fait un repas à emporter. Plus de 160 tartiflettes préparées par « Le P'tit Bidon » de Ploërmel ont été vendues. Le bénéfice nous a permis de payer les livres offerts aux enfants lors de l'arbre de Noël du dimanche 11 décembre, ainsi qu'une partie du spectacle. C'est la compagnie Syl'Ballon qui est venue nous jouer «Le Manoir enchanté» un joli spectacle suivi des chants des enfants de l'école.

Vous pouvez déjà noter la date de la kermesse qui se déroulera le samedi 1er juillet.

L'Amicale continue de recycler le papier, merci à tous les gens qui participent à l'opération en venant déposer leurs journaux et publicités au local ! L'an dernier, nous avons envoyé une benne de plus de 10 tonnes en recyclage. La collecte de cartouche d'encre continue également. Des cartons sont mis à disposition à la mairie et au local à journaux. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.



## Arbre de Noël



## Des nouvelles de l'école Henri Matisse !

**A**u mois de septembre, 38 élèves ont fait leur rentrée à l'école publique Henri Matisse. Cette année encore, l'école a accueilli quelques nouveaux élèves, permettant ainsi d'assurer la stabilité des effectifs. La classe de maternelle-CP est assurée par Aurélie Jouan avec l'aide d'Hélène Calo (Atsem). Le directeur Sylvain Paugam prend en charge la classe de CE-CM.



L'école travaille toujours en réseau avec l'école Le Pré Vert de Caro. Les élèves des deux écoles bénéficient notamment de séances de natation communes à la piscine de Malestroit. Des rencontres régulières sont également organisées. En septembre, les plus jeunes se sont retrouvés à l'école de Caro pour des activités coopératives et une sortie randonnée. Les élèves de CE-CM se sont rendus au Lac au Duc pour une rencontre sportive.



A l'occasion de la semaine du goût, les élèves des deux classes ont confectionné un repas complet avec l'aide de Laurence et de parents bénévoles. Ils ont aussi découvert et goûté des fleurs comestibles. Au printemps, quelques plantes découvertes lors de cette animation avec « Des herbes aux fleurs » viendront agrémenter le jardin d'école.



Au niveau culturel, les élèves de CE-CM ont participé au Festival de cinéma « Courts Toujours ! ». Ils se sont rendus au cinéma de Guer pour découvrir une sélection de courts-métrages et ont voté pour leur film préféré. Des séances au cinéma sont aussi prévues pour les plus jeunes au cours de l'année. Les deux classes de l'école participent au prix littéraire des Korriganes organisé par la circonscription de Ploërmel en lien avec les médiathèques locales.

De janvier à avril, les élèves de CE-CM s'initieront à la sculpture avec l'artiste réminiacois Melen Gibout. A travers ce projet soutenu par la DRAC Bretagne, ils découvriront notamment l'art préhistorique en collaboration avec le Centre Les Landes de Monteneuf. Les élèves de maternelle-CP travailleront sur le thème des oiseaux avec l'intervention de la LPO. Enfin, les enseignants envisagent de programmer des mini-stages sportifs au printemps 2023.

Si vous souhaitez découvrir les locaux et rencontrer les enseignants, n'hésitez pas à contacter l'école ou la mairie de Réminiac.

<http://henrimatissereminiac.toutemonecole.com>

02 97 93 27 94 Facebook : Ecole Henri Matisse - Réminiac



## LA VIE DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERCES



### AMICALE DES BOULISTES DE REMINIAC

La période hivernale étant peu propice au jeu de boules, place désormais aux jeux de cartes (belote principalement). Si vous souhaitez vous joindre à nous, merci de prendre contact avec le Président de l'association : Alain Laurent 02 97 93 22 40



### AMICALE DES PECHEURS DE REMINIAC

Un lâcher de truites devait avoir lieu le 11 Septembre, mais malheureusement le niveau de l'étang et surtout la température de l'eau ne permettait pas de recevoir les poissons. Nous organiserons, ce lâcher dans le courant du mois de Mars 2023.

La pêche fermera le 31 Décembre pour rouvrir le 1<sup>er</sup> Mars prochain.

**Rappel** : 3 points de ventes à votre disposition pour les cartes de pêche

Restaurant « Le Vieux Lierre » à Réminiac
Restaurant « La Bonne Rencontre » à Tréal
Restaurant « Les Mégalithes » à Monteneuf

Journée :	5 €
Mois :	15 €
Année :	25€ (15€ - 15 ans)





## Un **R** de Fête

Depuis plusieurs mois, la Mairie de Réminiac appelait à la création d'une association pour prendre en charge, entre autres, l'organisation de la fête communale (voir les bulletins de Juin et Décembre 2021). En raison de la pandémie, ce projet a été retardé et c'est finalement en Octobre dernier que cette association a vu le jour sous le nom de « Un R de Fête ».

Voici la composition du bureau :

Président : Patrice Bellec

Vice-Présidente : Sandra Izembard

Trésorière : Catherine Roszak

Trésorier-Adjoint : Pascal Jolly

Secrétaire : Julie Nicolas

Secrétaire-Adjointe : Aurélie Gautier

La première mission de l'association est donc d'assurer la gestion de la fête communale qui se déroulera au mois de Juillet 2023. Nous comptons sur les nombreux bénévoles qui ont déjà participé aux dernières éditions en assurant le service à table, en tenant un stand, en prêtant du matériel, etc ...

Bien évidemment, nous accueillerons également avec plaisir toutes celles et ceux qui n'ont jamais participé et qui souhaitent s'investir dans cette belle journée dont le succès dépend de toutes ces bonnes volontés.

Vous trouverez dans ce bulletin un questionnaire concernant l'organisation de la fête de 2023. Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour nous donner votre avis et nous permettre ainsi d'orienter les choix à retenir. Au-delà de la fête communale, l'association a pour objet de créer et organiser des actions et manifestations festives, culturelles, sociales, au besoin avec différents partenaires, en favorisant l'interactivité et le lien social. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part lors des vœux du Maire début 2023.

*En attendant nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.*





Calendrier par date  
2022/2023

District 3 - Poule N

18/09/2022	ESRM	- NEANT S/ YVEL 2	15H30
02/10/2022	ESRM	- ST JEAN VILLEN 2	15H30
16/10/2022	MONTERREIN AV S 2	- ESRM	13H30
23/10/2022	ESRM	- GUILLIERS AV 2	15H30
06/11/2022	CAMPENEAC AUGAN 2	- ESRM	13H
13/11/2022	ESRM	- CONCOR PAIMONT US 2	15H
27/11/2022	LOYAT GY.	- ESRM	15H
04/12/2022	ESRM	- MAURON INDEP. 3	15H
11/12/2022	BEIGNON OC2	- ESRM	13H
15/01/2023	ESRM	- PORCARO AS AV	15H
22/01/2023	TAUPONT AUREORE 3	- ESRM	13H
05/02/2023	ST JEAN VILLEN 2	- ESRM	13H
12/02/2023	ESRM	- MONTERREIN AV S 2	15H
26/02/2023	GUILLIERS AV 2	- ESRM	13H30
05/03/2023	ESRM	- CAMPENEAC AUGAN 2	15H30
19/03/2023	CONCOR PAIMONT US 2	- ESRM	13H30
26/03/2023	ESRM	- LOYAT GY.	15H30
02/04/2023	MAURON INDEP. 3	- ESRM	13H30
16/04/2023	ESRM	- BEIGNON OC2	15H30
23/04/2023	PORCARO AS AV	- ESRM	15H30
07/05/2023	ESRM	- TAUPONT AUREORE 3	15H30
14/05/2023	NEANT S/ YVEL 2	- ESRM	13H30

DOSSIER N° PC 056191 22 K0010

E.S.R.M

Entente  
Sportive  
Réminiac  
Monteneuf

club  
de  
football



Réhabilitation du terrain de football de Réminiac en cours



Rémi'tonic



Reprise des activités en septembre dans la bonne humeur et en pleine forme. L'association compte 35 adhérents qui participent soit au cours de gym soit au cours de zumba soit les deux.

Le mardi de 18H45 à 19H45 la GYM



Le mercredi de 18H45 à 19H45 le ZUMBA



Cours dynamiques animés par Manuela CHARDEVEL

Vous pouvez toujours vous inscrire pour la gym, alors go...go... on vous attend salle de l'étang

Pour tous renseignements : 06.81.99.99.18 ou 06.68.81.04.59





# Le Manoir de La Fresnaye

## FIN DE SAISON

Après une année 2022 intense, l'activité d'accueil s'est terminée fin novembre par un stage bien-être (relaxation, méditation, massages...) organisé et animé par Cécile Augé. Un rendez-vous devenu désormais annuel.



Autre événement de cette fin de saison : une grande journée de danse expérimentale a eu lieu le 5 novembre. Une centaine de personnes est venue danser au cours de deux ateliers et d'un bal, accompagnée par de la musique traditionnelle et folklorique jouée par deux duos : NIJ et Daniélo-Droual.



Il est maintenant temps d'hiberner au Manoir, et de profiter de ces quelques mois d'hiver sans mariage pour soigner nos vieux murs.

## PROJECTION

L'année 2023 s'annonce plus diversifiée avec de nombreuses semaines de stages et de formations entre mars et novembre.

En septembre prochain, nous prévoyons d'ouvrir à nouveau les portes du domaine au cours des Journées européennes du patrimoine. Nous communiquerons plus précisément sur cet événement dans le numéro de juin.

## PARTENARIAT

Nous rappelons à toutes les personnes intéressées que nous sommes toujours motivées pour intégrer leur offre d'hébergement sur notre liste diffusée auprès des futurs mariés. De même, n'hésitez pas à vous manifester si vous proposez d'autres prestations en relation avec la réception de groupes. Nous favorisons toujours les partenariats locaux.

## EN CORPS DES PHOTOS

L'exposition photographique "making-of" du tournage du film de Cédric Klapisch, en partie réalisé au manoir, est toujours accessible sur rendez-vous.



## LE MANOIR RECRUTE

Pour sa saison 2023, nous recherchons une personne en CDD, de mars à octobre, en temps partiel (40%), réparti sur deux jours en général, pour faire le ménage des chambres et les lits.

N'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressé-e, ou à faire circuler l'information autour de vous.

*Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !*



RESTAURANT « LE VIEUX LIERRE »



HORAIRES D'OUVERTURE

Hiver du 01 Octobre au 30 Avril :

Fermé le lundi

Du mardi au jeudi : 7H30-14H30

Vendredi et samedi : 8H00-14H30  
18H30-23H00

Dimanche : 8H00-14H30

ÉTÉ du 01 Mai au 30 Octobre

Le lundi : 7H30-14H30

Du mardi au jeudi : 7H30-14H30

Vendredi et samedi : 8H00-14H30  
18H30-23H00

Dimanche : 8H00-14H30

- *Le soir Brasserie (sur place ou à emporter) Burgers, planches charcuteries ou tapas, le vendredi et samedi. Rôtisserie uniquement sur la période d'été.*
- *SERVICE SUR COMMANDE LA VEILLE : Pains et viennoiseries*
- *Journaux : INFOS et OUEST France*
- *Relais de la Poste*
- *Point Française des jeux : gamme : grattages, tirages, paris sportifs*



# PIZZAPHIL

**Tél: 06.09.26.32.37.**

**De 18H00 à 21H30.**

**PIZZAS À EMPORTER - 31cms**

Il est recommandé de téléphoner la veille ou le matin même pour que nous puissions satisfaire vos horaires de commande.

**PENSEZ À APPORTER VOTRE CARTE DE FIDELITÉ À CHAQUE COMMANDE !**

**JEUDI : RÉMINIAC** (parking des domiciles partagés "Les Hortensias").

**VENDREDI : CARO** (devant l'église)

**SAMEDI : RUFFIAC** (17 rue de la châtaigneraie)

**DIMANCHE : CARO** (devant l'église)

Possibilité de déplacements pour des événements exceptionnels: anniversaire, mariage, baptême, repas d'entreprise etc...

**10 PIZZAS ACHETÉES = LA 11ème OFFERTE.**

Réglements acceptés: Espèces -  
Chèques - Tickets Restaurant -  
Carte Bleue.



## INFORMATIONS

# Les horaires des messes sur la communauté de paroisses

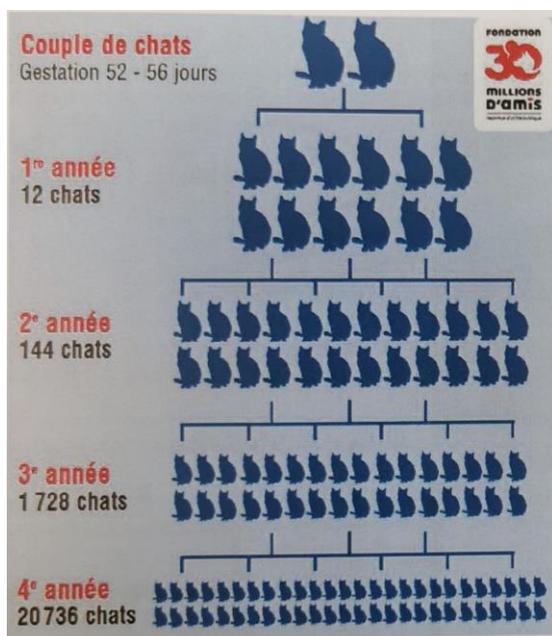
**Les messes de semaine.** À Beignon : le mercredi à 18 h 30. À Guer La Telhaie : jeudi 8 décembre à 18 h 30. À Guer centre (Saint-Gurval) : lundi, jeudi et vendredi à 18 h 30; mardi et mercredi à 9 h 15, samedi 8 h 45; et messes tridentines le mardi à 7 h et le jeudi à 9 h. À Porcaro : chaque 13 du mois à 15 h 30. Monteneuf : vendredi à 9 h 15.

**Les messes dominicales.** À Beignon : tous les dimanches à

11 h. À La Telhaie : 5<sup>e</sup> dimanche à 9 h 30. À Guer centre (Saint-Gurval) : tous les samedis à 18 h 30, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches à 9 h 30, et tous les dimanches à 11 h. À Saint-Malo-de-Beignon : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche à 9 h 30. À Porcaro : tous les samedis à 18 h 30. À Monteneuf : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche à 11 h. À Réminiac : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche à 11 h.

**Paroisse de Coëtquidan.** Dimanche à 9 h, 10 h 30 et 18 h 30.

## VIGILENCE



**Ce qu'il faut savoir :**  
Chaque année, des milliers de chatons voient le jour, bien plus qu'il n'y a d'adoptants. Et chaque année, des milliers de chats et de chatons meurent dans les refuges saturés ou doivent être euthanasiés.

**Faites stériliser vos chats :**

**Stérilisation = Protection**

Les chats mâles et femelles atteignent la maturité sexuelle vers l'âge de 6 mois (entre 5 et 7 mois en moyenne).

Les chattes sont très rarement stériles.

Une femelle peut mettre bas dès l'âge de 7 mois.

Elle peut retomber en chaleurs alors qu'elle allaite encore sa précédente portée.

Une chatte peut avoir 2 à 3 portées par an de 4 chatons en moyenne.

Elle reste féconde toute sa vie.

Il n'y a pas de naissances en hiver. Toutefois, les saisons étant de moins en moins marquées, cette pause dans le cycle de reproduction des chats errants est de plus en plus courte.





Prenez contact avec l'ADMR de Ruffiac au 02 97 93 79 66 ou par mail :

[ruffiac@admr56.com](mailto:ruffiac@admr56.com)

Le bureau est situé au : 18 rue de la poste à Ruffiac

Ouvert du Lundi au vendredi de 10h00 à 12h00



Rencontre des salariés et bénévoles autour  
D'un buffet dans une ambiance fort sympathique

## Manifestation 2022/2023

- Le repas des usagers n'a pas été réalisé pour cause COVID-19

Pour 2023, divers projets sont en réflexion : (sortie bateaux, le rire du yoga, atelier dessin)

- Repas ADMR

## Activités

L'activité est très intense, due à un manque d'effectif et d'arrêts maladie ainsi que du COVID qui perdure depuis 2 ans.

La conséquence a été la diminution des heures d'interventions, voir la non réalisation.

Des dossiers sont toujours en attente faute de personnel et nous excusons envers les familles.

### Liste du représentant par communes :

- **Ruffiac** : Pierre MOISAN, Renée POYAC, Annie RUBEAUX, Yves THETIOT
- **Rémeliac** : Françoise BELLEC, Séverine ROBERT
- **Caro** : Evelyne FRAPSAUCE, Béatrice BOCANDE
- **St Nicolas du Tertre** : Josette TEXIER SERAZIN
- **Tréal** : Jacqueline ANNEE, Brigitte BOUIN
- **St Laurent Sur Oust** : Marie-Lou RONSIN, Marie-Pierre MICHEL
- **Missiriac** : Jean GUILLEMOT, Marie-Paule HEDAN

**L'association ADMR vous souhaite de bons vœux 2023 !**





## **Arnaque : attention à ces faux agents de la répression des fraudes !**

La Dgccrf (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) est à nouveau victime d'une arnaque à l'usurpation d'identité. Elle appelle les consommateurs à la plus grande vigilance, à propos d'escrocs qui se font passer pour des agents de la répression des fraudes. Les arnaqueurs, qui avaient déjà agi de la sorte en septembre 2021, agissent toujours de la même manière. Ils contactent des particuliers par téléphone, en se présentant comme des agents de la Dgccrf, en réussissant à afficher un numéro qui est bien celui de la plateforme RéponseConso, c'est-à-dire le **numéro 0809 540 550**.

### **ATTENTION : le numéro de RéponseConso a été usurpé**

Cette ligne téléphonique RéponseConso est un service non surtaxé à destination des consommateurs qui permet d'obtenir des réponses d'un agent de la Dgccrf à propos de questions relatives à des pratiques commerciales ou encore à la santé. Or, le numéro de RéponseConso a été usurpé et la Dgccrf va saisir le Procureur de la République pour ces faits d'usurpation d'identité et d'usurpation du numéro 0809 540 550.

### **Une arnaque bien rôdée : soyez vigilants**

Cette arnaque consiste pour l'escroc à contacter téléphoniquement des personnes en se présentant comme un agent de la répression des fraudes ou du service RéponseConso. Le numéro d'appel apparaissant sur le téléphone est bien le 089 540 550. Le pseudo agent de la CCRF informe alors l'interlocuteur qu'une fraude est en cours sur son compte bancaire et lui propose donc de bloquer l'opération en l'incitant simultanément à consulter son compte. L'escroc en profite pour récupérer ses données personnelles comme les numéros de compte. Il prélève ensuite de l'argent sur le compte bancaire de la victime.

### **Conseils pratiques**

La Dgccrf rappelle que son service, RéponseConso, n'appelle jamais une personne qui ne l'a pas sollicitée au préalable. Elle répète également qu'elle ne demandera jamais à un particulier de consulter son compte bancaire dans l'instant, ni de communiquer des codes par SMS ou encore son numéro de carte bancaire.

*Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement – CTCRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) – [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)*



## Démarchage commercial au téléphone

gemouv35.fr/demarchage-commercial-au-telephone/

28 octobre 2022



À partir du 1er mars 2023, le démarchage commercial par téléphone sera interdit le week-end et les jours fériés. Par ailleurs, les horaires autorisés en semaine seront encadrés : pas avant 10h le matin, pas après 20h le soir. Service-Public.fr vous informe sur les dispositions prévues par un décret qui encadre le démarchage téléphonique.

Le démarchage commercial téléphonique des consommateurs est autorisé du lundi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 20h. Il est, en revanche, interdit le samedi, le dimanche et les jours fériés. C'est ce que prévoit un décret paru au Journal officiel le 14 octobre 2022.

L'encadrement horaire concernera à la fois les personnes non inscrites sur la liste Bloctel (liste proposant l'inscription gratuite de son numéro pour s'opposer au démarchage) et celles inscrites mais qui sont sollicitées dans le cadre d'un contrat en cours. La restriction horaire ne s'appliquera pas aux consommateurs ayant donné leur « consentement exprès et préalable pour être appelé », le professionnel devra pouvoir en justifier.

Par ailleurs, un consommateur ne pourra pas être appelé plus de 4 fois par mois par le même professionnel ou par une personne agissant pour son compte.

Enfin, si un consommateur refuse le démarchage lors du premier appel, le professionnel a l'obligation de s'abstenir de le contacter durant une période d'au moins 60 jours (2 mois) à compter du refus.

Source : Service-public.fr

## RAPPEL IMPORTANT

Pour tous les nouveaux habitants, il est important, que vous vous présentiez à la mairie, merci.



**LES GOURMANDISES D'EMMANUELLE**  
lesgourmandises-emmanuelle.com  
06 19 89 52 02

**CHEF À DOMICILE**  
(jusqu'à 15 personnes)

VENTE DE PÂTISSERIES ET D'AMUSES BOUCHES SALÉES ET SUCRÉES

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE dans un rayon de 10km

1 bis Route de Brocéliande - 56140 Réminiac  
lesgourmandises.emmanuelle@gmail.com



**ROGER VOYAGES**  
Loisirs 2000

9, Route de Vannes  
56140 REMINIAC  
TéL. 02 97 93 22 52  
Fax 02 97 93 25 51

voyages.roger@wanadoo.fr  
www.voyages-roger.com

Agence de voyages  
Autocariste

Libremer 01 55 50 10 00



Titres d'identité

## Passeports et cartes d'identité : un nouveau service en ligne pour trouver un rendez-vous en mairie

Publié le 23 novembre 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Crédits : Bruno Bleu - stock.adobe.com

Vous essayez d'obtenir un rendez-vous en mairie pour une demande ou un renouvellement de pièce d'identité ? Face à l'affluence des demandes et à l'allongement des délais depuis plusieurs mois, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met en place un nouveau service facilitant la prise de rendez-vous en mairie. Le point sur son fonctionnement avec *Service-Public.fr*.

Pour pallier l'affluence des demandes et la difficulté des usagers à obtenir des dates de rendez-vous, l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) met à leur disposition un [moteur de recherche](#) permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles dans un certain rayon géographique.

Pour cela, il vous faudra renseigner :

- la distance maximale de recherche (20, 40 ou 60 km) ;
- le motif du rendez-vous ;
- le nombre de personnes faisant une demande ;
- votre localisation.

Le moteur de recherche vous propose des communes et des créneaux de rendez-vous disponibles sur une période de 3 mois maximum, selon les critères que vous avez indiqués. Vous pouvez moduler les dates de début et de fin de recherche à l'aide du calendrier. Une fois le créneau choisi, vous êtes automatiquement redirigé vers le site de la mairie concernée pour prendre un rendez-vous en ligne.

Toutes les mairies ne sont pas encore référencées dans le moteur de recherche. Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre mairie de référence.

**▲ Rappel :** Pour effectuer votre demande ou votre renouvellement de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie, à condition que celle-ci propose ce service. Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile.

**✍ À noter :** Il est conseillé de vérifier la validité de vos titres d'identité et de ne pas attendre le dernier moment pour les renouveler. Pour simplifier votre démarche d'obtention de carte d'identité ou de passeport, il est recommandé d'effectuer une [pré-demande en ligne](#). Il faut ensuite se rendre en mairie pour finaliser votre dossier.



Réflexologue - Sophrologue  
Sindy Pihours  
56140 Réminiac  
Sur RDV  
06.33.55.10.08



Julien Sommerard Photographe  
06.50.26.64.33  
sommerard.julien@gmail.com  
www.sommerardjulien.com

Reprise d'activité le 6 janvier 2023



**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT  
16  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

**COMMENT ?**  
Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

**RENSEIGNEMENTS  
ET CONTACTS  
AU DOS**

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA DÉFENSE

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Chefs de projet : QUENTIN FOUZIER (90A/COM) • SYRIANE BAGOIE (90A/90N) • Directeur artistique / Graphiste : M. PASCAL ILLIC (90A/COM)  
 Crédits Photographiques : @ ECPAD • Impression et façonnage : PRT • PDF (90A/SPAC) • JUILLIET 2014

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**DEFENSE  
.GOUV.**





## **SAPIN – ZERO DECHET**

### ***Nouveau à REMINIAC !***

En collaboration avec la communauté de communes « Oust à Brocéliande », notre commune de Réminiac participera à l'opération **SAPIN ZERO DECHET** en Janvier 2023 – QUESAKO ?

Durant les fêtes de fin d'année, il y a très souvent un sapin de Noël dans les foyers pour la plus grande joie des petits et des grands.

Après les fêtes, le sapin, s'il a des racines voit sa vie prolongée dans un jardin ou un pot pour se souvenir ou pour l'environnement. Mais, lorsqu'il n'a pas de racines, chacun se demande ce qu'il va en faire – cela devient un déchet que l'on retrouve bien souvent près des poubelles ou jeté aux abords des routes ou bosquets.

C'est pourquoi à Réminiac et dans d'autres communes aux alentours, la communauté de commune met à disposition une machine à broyer les sapins pour les réduire en broyat qui peut servir à pailler le jardin, les plantations potagères ou maintenir l'humidité lors des fortes chaleurs.

Le conseil municipal a décidé d'installer la machine à broyer avec son personnel :

### **Le MERCREDI 11 janvier 2023 de 16h00 à 18h00**

Sur le parking de la salle polyvalente de l'étang à Réminiac. La sécurité du site sera assurée par des ganimelles. Vous pourrez venir retirer du broyage réalisé jusqu'à 19h00 le jour ou le lendemain jusqu'à midi.

N'oubliez pas d'apporter vos sacs.

Avec votre participation, nous pensons ainsi contribuer à l'environnement pour le plus grand bien de notre planète.

Si vous souhaitez également vous débarrasser de vos vieilles décorations (guirlandes, boules), un bac sera à votre disposition. Merci.





## DON DE BOIS A RÉMINIAC

**ENERGIE : Le prix du bois ne cesse d'augmenter** – alors n'hésitez pas lorsque vous pouvez en obtenir gratuitement auprès de la mairie de Réminiac. Il suffit de s'inscrire et respecter une convention sans conditions de ressources – simplement de respecter le lieu et de rendre l'endroit débarrassé et propre.

**Le lieu :** lagune de Réminiac, environ 70 pieds de saules à couper sur place (âgés de 15 ans) et à emporter en respectant les terrains environnants – l'endroit vous sera désigné par l'agent des services techniques de la commune –prendre RDV – à enlever avant travaux prévus sur la lagune – 30 janvier 2023. Tél : 02.97.93.22.83

### **ATTENTION CHANGEMENT DE TRÉSORERIE, à compter du 01/01/2023**

Les activités de la trésorerie de MALESTROIT (paiement des factures émises par les communes, communauté de communes, syndicats scolaires et d'assainissement, factures d'hébergement foyers logement, portage de repas, centre de loisirs, garderie et cantine..) sont transférées au Service de gestion comptable de PONTIVY **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023** (coordonnées sur les factures à compter de janvier).

Le Service des impôts des particuliers de PONTIVY reste compétent pour les questions fiscales (taxes foncières et d'habitation) et peut être joint par téléphone (coordonnées sur les avis d'imposition).

Les Maisons France Service (GUER, BEIGNON, SERENT, MALESTROIT..) assurent des permanences pour recevoir le public (démarches administratives diverses).

Le paiement des impôts et des factures émises par les collectivités locales peut être effectué en ligne ou chez l'un des 239 buralistes du département (dont 13 sur le territoire d'OUST à BROCELIANDE communauté) affiliés à la Française des jeux.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, un Conseiller aux décideurs locaux, Monsieur David BIORET, actuel trésorier de MALESTROIT-GUER-LA GACILLY assurera, auprès des collectivités du territoire, des prestations de conseil en matière de gestion financière, budgétaire et comptable.





**CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE GUER**  
2 Rue Joseph Coudray  
56380 GUER

Chef de Centre :  
Adjudant-chef Christian METAYER  
☎ 06 32 63 14 29  
✉ CMetayer@sdis56.fr

**La mise à disposition par les collectivités de sapeurs-pompiers volontaires en journée garantit la distribution des secours de proximité !**

- Recruter des sapeurs-pompiers, et les rendre disponibles pour partir en intervention dans un cadre conventionné, c'est contribuer au maintien du service public de proximité présent sur l'ensemble du pays, et confirmer un modèle de sécurité civile à la française.
- Favoriser l'exercice du volontariat renforce la culture de la collectivité ou d'entreprise, l'engagement au travail collectif et l'attention portée aux autres.
- C'est aussi une mise en exergue de la participation citoyenne, une démarche au profit du territoire siège de l'entreprise, une participation à la vie locale.
- Démarche exemplaire pour le monde de l'entreprise, favoriser le volontariat c'est contribuer au maintien d'un service public essentiel et accessible, mais aussi et surtout contribuer à l'efficacité, la rapidité et le faible coût des services publics d'incendie et de secours en France.
- Il est important que les élus puissent se faire les porte-paroles auprès de leurs acteurs locaux.

**Nous avons besoin de vous !**

## **DECHETTERIE:**

Le Maire de Réminiac est intervenu directement auprès du Président et des vice - présidents de la communauté de communes « Oust à Brocéliande communauté » chargé de la collecte des ordures ménagères en déchetterie pour rétablir ce que nous appelons une ségrégation des habitants de Réminiac eu égard au refus de délivrer des badges d'accès à la déchetterie de RUFFIAC.

En effet, à partir de janvier 2023, seuls auront accès à la déchetterie de RUFFIAC les habitants de RUFFIAC sans distinguo de ceux qui sont limitrophes de cette commune (même de quelques centaines de mètres) – ce qui les obligera à parcourir plus de 24 Kms aller et retour pour avoir accès à celle de PORCARO désignée comme telle.

Une ségrégation difficile à admettre dans une même communauté de communes ou chacun est censé appartenir au même territoire, ceci pour une question administrative.

La réclamation du Maire de Réminiac a été rejetée – chacun appréciera. !!!



## PETITES ANNONCES

**Vous possédez une maison ou une pièce à mettre en location sur la commune de Réminiac. N'hésitez pas à en informer la Mairie car nous avons régulièrement des demandes en dehors des agences immobilières. Nous vous mettrons en relation.**



Gîte « Les Orionides »

Bungalow 4 place 2 chambres, Cuisine équipée, Terrasse, 33 m2

Contact : Jérôme BOUJON 06 21 72 51 44



Je possède mon affixe "Ster Al Levez" depuis 2017,  
Il signifie ruisseau du bonheur en breton.

L'idée de faire mon propre élevage date depuis fort longtemps. L'année dernière j'ai décidé de me lancer dans l'amour de ma passion "éleveuse de boxer".

J'ai choisi cette race car elle me plaît vraiment, c'est des chiens très proche de l'homme, très câlin, joueur et très intelligent.

J'ai commencé mes études dans le monde canin à la maison familiale rural de Guillier, où j'ai eu mon BACPRO conduite et gestion d'un élevage canin et félin.

Le but de ce métier est de travailler sur la génétique pour faire du beau et bon chien qui se rapproche au mieux du standard de la race.

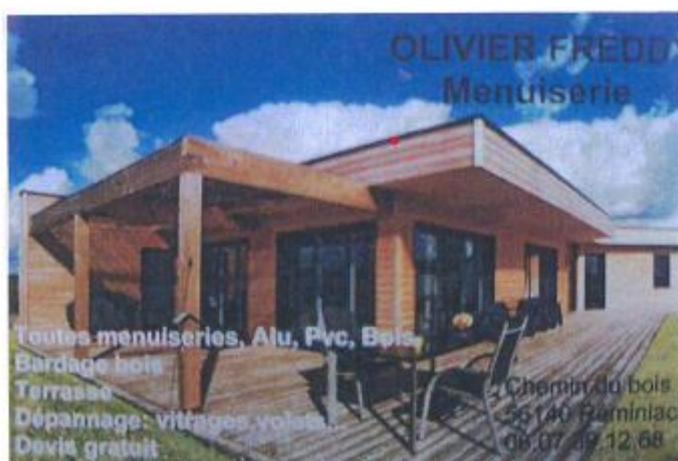
N'hésitez pas à me contacter par téléphone pour plus d'information que ça soit pour la race où pour mon élevage, je prendrais le temps de parler passion ensemble !





## AGENDA 2023

- 11 Janvier Broyage des sapins usagés (voir article)
- 14 Janvier Vœux de la municipalité
- 9 février Après-midi convivial, CCAS
- 28 Avril Passage du Tour de Bretagne cycliste à Réminiac
- 6 Juin Voyage au Mont St Michel, CCAS
- 1 Juillet Kermesse de l'école
- 22 Juillet Fête communale



## Fête communale 2022



**Le bal**



**Les flambeaux**



**Le repas**



**Les rôtisseurs**



**Les crêpes**



**Le feu d'artifice**





***JOYEUSES FÊTES***

***ET***

***BONNE ANNÉE***

***À TOUS***

